

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT



Date de lancement : 26 Juillet 2024
Appel à manifestation d'intérêt : N°019/MTP/ERNR/DGERA/2024
Nom du projet : Travaux de rechargement général et de réfection des ouvrages des routes non revêtues.
Source de financement : Etat Gabonais, programme 71.960, exercice 2024.

1. OBJET

Le Ministère des Travaux Publics lance un avis d'appel d'offres ouvert national pour la réalisation des travaux de Rechargement Général et de Réfection des Ouvrages des routes non revêtues.

2. ALLOTISSEMENT

Ces travaux sont répartis en onze (11) lots suivants :

N° lot	Itinéraire	Section	Linéaire (Km)
1	Route Malibé 2	Pk0-Pk15	15,00
2	Route Bolokoboué	Pk0-Pk12	12,00
3	Route Matoto-Tchad	Pk0-Pk17	17,00
4	Route Benguié-Makouké	Pk0-Pk12	12,00
5	Route Moabi-Mandilou-Nguenda	Pk0-Pk30	30,00
6	Route Moabi-Nyanga Youngou	Pk0-Pk36+600	36,60
7	Route Mandilou-Dikoulou	Pk0-Pk30+300	30,30
8	Tchibanga-Bac Moukalaba	Pk0-Pk32	32,00
9	Route Mbadi- Nyanga Youngou	Pk0-Pk26	26,00
10	Route Bindoumessang-Alène-Akam Effack	Pk0-Pk25	25,00
11	Route Alène-Angozock-Oyem Essabeigne- Akam Essatouck	Pk0-Pk28	28,00

Une entreprise peut soumissionner pour un (1) ou plusieurs lots. Dans le cas où elle soumissionne pour plusieurs lots, elle devra présenter une offre séparée pour chaque lot en termes de personnel, de matériel, de capacité de financement et de logistique sous peine de rejet. Les marchés seront attribués lot par lot. Une seule entreprise ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA. Ce paiement se fait sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à l'adresse ci-dessous :

Ministère des Travaux Publics

Secrétariat Général

Direction de l'Entretien des Routes et Aéroports
4e étage, ancien bâtiment du Ministère, porte 405
Tel : 077 45 35 15

Le Dossier d'Appel d'Offres peut également être consulté sur le site Internet de la Direction Générale des Marchés Publics <https://www.lejimp.ga>.

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Instructions aux soumissionnaires du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **19 août 2024 à 12 H 30 minutes** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à **1%** du montant de l'offre hors taxes.

Ministère des Travaux Publics

Secrétariat Général

Direction des Marchés et du Contentieux
2e étage, ancien bâtiment du Ministère, porte 224
BP 49 Tél : 011 77 37 50

A compter de cette date, ces offres resteront valables **120 jours** conformément aux dispositions de l'article 106 du code des marchés publics.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant aux plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **19 août 2024 à 13 heures** dans la salle de réunion du ministère.

Le Directeur Général
des Marchés Publics

Commissaire Général Sylvie NGUEMBHYT

Le Ministre des Travaux Publics

GI. Flavius NZENGUI NZOINDOU